

Dernière modification le 04/11/2014 par DAT/AES1.

Les « Profils Genre Pays » ont pour objectif d'appuyer les équipes (siège et agences) à développer un dialogue et faciliter la mise en réseau avec nos partenaires dans les pays sur la question de l'intégration du genre dans les opérations de développement. Ces fiches ne sont pas exhaustives, mais se concentrent en priorité sur les secteurs d'intervention de la coopération française dans chaque pays, à savoir pour le Gabon: infrastructures (transports, routes, énergie, eau et assainissement et NTIC), forêt et environnement et éducation et formation professionnelle. Elles sont pensées comme un outil dynamique amené à évoluer avec la participation de l'agence, à même de combler des lacunes (surlignées en jaune dans le document) ou apporter des informations supplémentaires.

CONTEXTE

Enjeux de genre et indicateurs clés en lien avec les secteurs d'intervention de l'AFD

Education et formation professionnelle

La parité **filles-garçons au niveau primaire** est un acquis : le ratio de scolarisation femmes-hommes au niveau primaire est de 97.1% (2012, Banque Mondiale). Au secondaire, l'indice de parité est d'environ **110%, en faveur des filles** (PNUD), indiguant que la scolarisation des garçons est également un enjeu important.

Ceci étant dit, les taux nets de scolarisation peuvent encore progresser : au niveau secondaire la participation des filles est de 57.29% et celle des garçons de 49.7% (2008-2012, UNICEF). Les données concernant l'enseignement supérieur n'ont pas été trouvées, mais d'après le PNUD il est encore nécessaire de « prendre des mesures incitatives pour encourager les filles à poursuivre les études supérieures ». Parmi les facteurs ayant une influence sur les taux de scolarisation et la poursuite d'études, on peut citer les **mariages et grossesses précoces**, qui jouent fortement au détriment des filles. Alors que 1.4% des adolescents (garçons) sont mariés, c'est le cas de 13.5% des adolescentes.

Les violences de genre en milieu scolaire², notamment à l'encontre des filles, sont un phénomène important mais qui reste peu documenté au Gabon. Des études (plutôt qualitatives) montrent que le harcèlement sexuel est répandu, notamment dans les établissements d'enseignement secondaire, dans les milieux urbains et ruraux (Etude réalisée par le Professeur Darius ENGUENGH, Secrétaire provincial du SENA, à la demande du Syndicat de l'Education Nationale, Décembre 2006).

Santé

Le taux de fertilité des adolescentes (15-19 ans) reste élevé quoiqu'il soit en légère décroissance depuis 2001 : 103 naissances pour chaque 1000 femmes âgées de 15-19 ans. Ce chiffre est très proche de la moyenne d'Afrique Subsaharienne (108.1), alors même que les indicateurs gabonais concernant la parité en scolarisation primaire, le ratio femme-homme de participation au marché du travail et la proportion de femmes parlementaires (2012, Banque Mondiale) sont relativement meilleurs à la moyenne régionale.

Les violences basées sur le genre sont répandues au Gabon, où « une femme sur deux admet à demi-mots avoir été violentée dans son propre foyer, parfois sur son lieu de travail ou à l'école ». Si le gouvernement fourni des efforts de sensibilisation sur la lutte contre les violences faites aux femmes (activités de formation à destination des jeunes), ces initiatives mériteraient d'être intensifiées.

VIH/SIDA: Les femmes représentent 67.2% de la population séropositive de plus de 15 ans (Banque Mondiale, 2012). Si des programmes de sensibilisation existent, seulement 34.8% des adolescents (garçons) et 28.8% des adolescentes ont une connaissance d'ensemble du VIH (UNICEF, 2008-2012).

<u>Emploi</u>

Au Gabon, plus de la moitié des femmes contribuent à l'économie du pays (Banque Mondiale, 2012).

En termes **d'emploi salarié formel**, on observe un taux de chômage élevé. S'il concerne l'ensemble de la population, il est particulièrement important chez les jeunes (BAfD, 2011-15) et les femmes. En ce qui concerne la population de 15-24 ans, le ratio femmes-hommes de chômage est de 130.7%, indiquant un taux de chômage plus élevé pour les jeunes femmes que pour les jeunes hommes.

Entreprenariat : en 2013, 21% des femmes travaillent pour leur propre compte ; un chiffre proche de celui des hommes : 24% (Gallup, 2013). Le soutien à l'entreprenariat des femmes est un enjeu porté par le gouvernement. La Fondation Sylvia Bongo Ondimba (première dame du Gabon) a créé en 2011 le projet de microcrédit Akassi destiné aux femmes, en partenariat avec Lowia EMF (filiale de l'une des plus grandes banques de l'Afrique centrale, BGFIBANK).

¹ Merci de mettre ces données à jour à la suite de chaque modification.

² « La violence de genre en milieu scolaire comprend toutes les formes de violence ou d'abus basées sur les stéréotypes de genre ou qui cible les élèves filles sur la base de leur sexe. Elle prend plusieurs formes : les violences sexuelles, les violences physiques et les violences psychologiques. » Les violences de genre en milieu scolaire en Afrique subsaharienne francophone, MAE, 2012.

afence française

PROFIL GENRE GABON

Législation

- Ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes en 1982 du Protocole CEDEF³ en 2004, et du Protocole relatif aux Droits des Femmes en Afrique de la Chartre Africaine des droits de l'Homme et des Peuples⁴ en 2011.
- La constitution gabonaise garantit la « liberté de conscience, de pensée, d'opinion, d'expression, de communication, la libre pratique de la religion, (...) à tous, sous réserve du respect de l'ordre public » (article 1). L'article 2 énonce « l'égalité de tous les citoyens devant la loi, sans distinction d'origine, de race, de sexe, d'opinion ou de religion ».
- Certains articles discriminatoires à l'égard des femmes persistent, notamment dans le Code Civil :
- les femmes mariées ne peuvent pas exercer en toute liberté une activité économique dans la mesure où l'article 261 dispose que « la femme peut exercer la profession de son choix, à moins que le mari demande au tribunal de lui interdire, dans l'intérêt de la famille, l'exercice de cette profession »
- les hommes sont considérés comme étant les chefs de famille (art. 253) et disposent de prérogatives en conséquence, notamment du choix du lieu de résidence (art. 254). Les femmes doivent obéissance à leur conjoint (art. 252). NB : en 2012, le taux de femmes cheffes de ménage est de 30% (Banque Mondiale).
- Les femmes et les hommes sont égaux devant la loi en termes d'accès à la terre et au crédit. En termes d'héritage, les femmes veuves sont souvent pénalisées dans la mesure où elles ne peuvent hériter des biens de leur mari que sous réserve d'accord écrit de leur belle-famille. Par ailleurs, elles perdent le droit d'habiter et de travailler sur les terres du mari décédé si elles se remarient à un homme d'une autre famille (Wikigender).
- Le travail de nuit est interdit aux femmes (art. 167 du Code du Travail). Les Ministères du travail et de la santé publique peuvent fixer conjointement « la nature des travaux interdits aux femmes et aux femmes enceintes » (art. 176 du Code du Travail).
- Le viol est un crime passible de 5 à 10 de prison (il n'y a pas de précision par rapport au viol marital). La violence domestique est interdite, mais elle n'est pas criminalisée. La mise en œuvre de ces lois reste faible : les violences sexuelles sont répandues. Un processus de renforcement de la législation pour lutter contre le harcèlement sexuel, dont l'objectif est de « Protéger au mieux les femmes contre toute forme de violence ou de harcèlement sexuel au travail » a été lancé en novembre 2012.
- Depuis 2013 (date à vérifier), il existe un quota de 30% de femmes sur les listes électorales pour les élections locales et législatives. Quel impact de cette loi ? Quelle proportion de femmes élues / parlementaires ? disponible ?
- Il semblerait qu'un « Parquet de la Famille » ait été créé au sein du Tribunal de Libreville, « pour prendre en charge gracieusement les frais d'examen des dossiers des femmes économiquement faibles » (Déclaration de Mme Honorbne Nzet Biteque, Ministre de la Famille et des Affaires Sociales, à la 57ème session de la CSW, 2013). A compléter.

Stratégies nationales (globales, sectorielles, spécifiques sur le genre)

- Stratégie Nationale d'Egalité, d'Equité et de Genre (SNEEG) : adoptée par le gouvernement en 2010. L'élaboration de la stratégie a été appuyée par le PNUD et le FNUAP.
- « La SNEEG est articulée autour de six axes fondamentaux constituants des enjeux pour l'équité et l'égalité entre les hommes et les femmes dans une perspective de développement. Ces axes sont :
- L'adhésion de tous les acteurs à la vision et aux objectifs d'égalité et d'équité de genre ;
- L'autonomisation par l'amélioration de la productivité dans les principaux secteurs dans lesquels se trouvent les femmes, pour un accroissement de leurs revenus ;
- · L'amélioration de l'accès aux services d'appui à la production ;
- · L'amélioration de l'accès aux services sociaux ;
- La promotion de la participation équitable à la gestion du pouvoir, du respect des droits et la suppression des violences ;
- La redéfinition du nouveau rôle du ministère chargé de l'intégration du genre au regard des enjeux de la stratégie. »
- Documents stratégiques sectoriels incluant la promotion de l'égalité de genre dans leurs actions et objectifs: à compléter

ACTEURS NATIONAUX

Responsabilités institutionnelles sur le genre

³ Protocole facultatif prévoyant que « des communications peuvent être présentées par des particuliers (...) qui affirment être victimes d'une violation par cet Etat Partie d'un des droits énoncées dans la Convention (CEDEF) ».

⁴ Connu comme le « Protocole de Maputo », le texte est adopté en juillet 2003 et symbolise l'engagement des Etats africains à mettre un terme aux discriminations et violences faites aux femmes.



Ministère de la Famille et des Affaires Sociales

MBADINGA Augues, Coordinateur projet Equité et Egalité de Genre – contact à compléter

• Ministère de la Famille de la Protection de l'Enfance et de la Promotion de la Femme – existe-t-il encore ?

Caroline Ondo Ndong. Tél.: +241 0627 46 20. E-mail: caroondo@yahoo.fr

• Observatoire des Droits de la Femme et de la Parité (ODEFPA) – Gabon : créé en 1999 dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de Beijing, qui se définit comme « un organe de défense des droits de la promotion de la femme ainsi qu'une structure de proposition d'harmonisation des textes législatifs et de contrôle de la partie ».

Pierrette Oyane Nzue. Email: pioyvean@yahoo.fr - à confirmer

Adresse email générique : odefpa@coopgabon.net

• Bureau pour la Coordination des ONG féminines (CORFEM) :

B.P. 20410, Libreville, Gabon. Tél: 241 44 47 93. Fax: 241 73 52 56

Contact : Cécilia Ndjavé Ndjoy - à compléter

Email: corfemgabon@yahoo.fr/ aguienne@yahoo.fr - à vérifier

• Réseau des Femmes Ministres et Parlementaires (REFAMP) :

Contact à compléter

Ministères sectoriels

- Ministère de la Prévoyance Sociale et de la Solidarité Nationale
- Direction Générale de la Promotion de la Femme

Contact à compléter

• Ministère des Droits Humains, de l'Egalité des Chances et des Gabonais de l'Etranger

Contact à compléter

Autres ministères sectoriels (santé, éducation, eau-assainissement etc....): ont-ils point focal « genre » ? : à compléter

Autres acteurs nationaux (recherche, ONG...)

• Comité National des Femmes pour la Paix et le Développement (CONAFEPAD) : créée en décembre 1999, c'est la première antenne nationale du Comité Africain des Femmes pour la Paix et le Développement qui est un organe consultatif de l'OUA créé en Novembre 1998

B.P.2217 Libreville - Gabon. Tél : +241 76 07 96. Fax : +241 76 39 09 Jacqueline Obone Mba - Contact à compléter

- Plateforme des Femmes pour le Développement : structure initiée par les femmes membres du Gouvernement, les Parlementaires et de la Société civile, ayant pour objectif d'expliquer, de sensibiliser et de relayer auprès des femmes gabonaises, les réformes de l'Etat en vue d'une meilleure prise en charge des personnes économiquement faibles.
- Agir pour le genre : ONG partenaire du FNUAP et du Ministère de la Prévoyance Sociale et de la Solidarité Nationale. «L'ONG AGIR POUR LE GENRE se positionne comme un centre d'excellence du savoir-faire en matière d'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Axes de travail :
- La promotion du concept genre au sein des populations ;
- La planification et la budgétisation sensible au genre:
- Les violences contre les femmes et les filles ;
- Les femmes, la paix et la sécurité ;
- Le leadership et la participation politique des femmes
- L'autonomisation économique des femmes. »

Semble avoir participé à la formation de leaders associatifs et syndicaux sur l'intégration du genre dans les programmes, organisée en août 2014 par le Ministère de la Prévoyance Sociale et la Solidarité National (Direction Générale de la Promotion de la Femme) et le FNUAP, à Port-Gentil.

Président : Alphonse Louma Eyougha Experte : Nicole Nguema Metogo
- contacts à confirmer et à compléter

• Mouvement Gabonais pour le Bien-Être Familial (MGBEF): organisation créée en 1998, travaillant notamment sur la sensibilisation aux maladies sexuellement transmissibles et l'accès à la contraception. Le MGBEF est soutenu financièrement par le FNUAP et l'UNICEF. B.P. 1158, Libreville, Gabon. Tél: 241 72 25 55. Fax: 241 72 25 56 Contact: Yvette Ngwevilo Rekangalt — à vérifier

Email: ynr1@hotmail.com

Association des Femmes Africaines Face au SIDA (SWAA Gabon) :



BP 22 / LIBREVILLE / GABON Présidente : Françoise MOFOUMA

tél.: +241 27 11 13. Email : swaagabon2@yahoo.fr

Association des femmes pour le développement de la solidarité et lutte contre les MST/VIH

B.P. 3421 Libreville - Gabon. Tél: +241 72 88 71. Fax: +241 76 39 09

Contact à compléter

• Association des Filles Mères : « projet de formation de formateurs de l'association pour qu'ils deviennent des relais éducatifs disposant de matériel adapté pour la prévention du VIH/SIDA. Les actions de ces relais sont appuyées par du matériel éducatif. »

BP 12530 / LIBREVILLE / GABON

Pierrette OYANE

tél.: +241 73 42 97 / +241 73 27 96

• Ntam Ane Bingokome : association œuvrant dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage à Bitam dans la province du Woleu-Ntem (Nord), qui a remporté en 2011 la 14e édition du Grand prix du président de la République pour la promotion des activités socio-économiques des femmes.

Responsable : Madame Marie Odette Mougissi Ikapi - Contact à compléter

· Association des Femmes Juristes du Gabon

Contact à compléter

Association des Femmes Commerçantes du Gabon

Contact à compléter

Association des Femmes Educatrices du Gabon

Contact à compléter

Association pour le Progrès et la Défense des Droits des Femmes (Gabon)

Tel: 241 176 8765. Fax: 241 176 8764

Contact à compléter

• Centre des Métiers de la Femme (Gabon)

Email: cemef@internetgabon.com Tel: 241 176 5099

Contact à compléter

Coordination des ONG féminines gabonaises

Adresse: B.P. 20410, Libreville, Gabon Tél: 241 44 47 93 et Fax: 241 73 52 56

Email: corfemgabon@yahoo.fr/ aguienne@yahoo.fr Personne à contacter: Cécilia Ndjavé Ndjoy

• ONG Conscience : ONG active dans la lutte contre le VIH/SIDA. Elle a bénéficié d'un soutien financier de l'AFD (via un projet dont la maîtrise d'ouvrage est confiée au Ministère de la Santé gabonais) pour un projet d'appui à la lutte contre les vulnérabilités des Professionnels du Sexe face aux IST/VIH/SIDA dans la région de Libreville/Owendo.

Responsable : Wabo Elise Matoukam (également membre du réseau de Femmes Francophones formé à l'issue du Forum de Kinshasa). Email : matelo2@yahoo.fr

• Organisation des Premières Dames d'Afrique contre le VIH/sida (OPDAS Gabon). Créée en 2002, son objectif est de « renforcer la capacité des Premières Dames à mobiliser des réponses efficaces contre le VIH/sida; réduire la stigmatisation et la discrimination des personnes infectées et affectées; mobiliser les partenaires et les ressources financières au niveau local, national et international pour faciliter l'accroissement de la réponse à la pandémie; préconiser le développement de stratégies efficaces; plaider pour le développement et la diffusion de stratégies efficaces de traitement et de prise en charge des PVVIH/sida. »

BP 20447 / LIBREVILLE / GABON tél.: +241 61 49 69 / +241 61 49 79

fax: +241 70 56 68

opdasgabon@internetgabon.com - Contact à compléter

Union des Femmes du Parti Démocratique Gabonais (UFPDG)

Faustin Boukoubi, la déléquée nationale de l'UFPDG. Christelle Limbourg Iwenga - contact à compléter

• Réseau des Femmes Chefs d'Entreprises du Gabon

Mission « regrouper, promouvoir, orienter, informer les femmes entrepreneurs et faciliter les échanges et opportunités dans le commerce national et international ».

BP. 6023. Libreville GABON. Tél: 00241 06264216

Contact: Josephine CHAMBRIER Fonction: Présidente. Email : refegcham@yahoo.fr



• Réseau de Défense des Droits Humains du Gabon

B.P 13 497 Libreville Tél. :(241) 07 36 08 57 / 07 87 67 04

E mail: mbeng_felix@yahoo.fr

• Centres Arc-en-ciel pour la protection de l'Enfant au Gabon

Adresse : BP 92 - Vallée Sainte Marie (derrière la cathédrale)

Libreville (GABON)

Tél: +241 77 82 08 // +241 07 48 06 76

Email: covaore@gmail.com

ACTEURS INTERNATIONAUX (Contacts, projets, littérature)

ONG internationales intervenant sur le genre

Caritas Gabon

Projet Arc-en-ciel, sur l'éducation sur la prévention des MST et du VIH/SIDA aux enfants de la rue à Livreville (au sein de la maison Arc-en-Ciel).

BP 92 / LIBREVILLE / GABON tél.: +241 77 82 08 / +241 72 12 45 Contact : M. Bonnet – à confirmer

Organisations internationales et bailleurs intervenant sur le genre

PNUD Gabon

Point focal genre à compléter

UNICEE

Point focal genre à compléter

UNICEF Gabon

libreville@unicef.org

Point focal genre à compléter

FNUAP Gabon

unfpa.gb@unfpa.org

Point focal genre à compléter

ONU Femmes Gabon

Contact à compléter

Union Européenne

Point focal genre à compléter

Autres? A compléter

Projets sur le genre des ONG, organisations internationales et bailleurs

Insertion économique/entreprenariat

Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) : Projet de promotion de l'investissement et de la compétitivité, qui devrait bénéficier à 25 000 gabonais, dont 50% de femmes, d'ici 2019.

cf « La Banque Mondiale aide le Gabon à diversifier son économie et à créer des emplois pour les femmes et les jeunes ». Alexandre Laure, chef d'équipe du projet à la Banque mondiale - contact à compléter

HCRNU, Agir pour le Genre : petit projet de formation sur l'autonomisation financière destinée à des femmes réfugiées (environ 40 femmes ont été formées).

Contact à compléter

Travaux de production de connaissance des ONG et bailleurs basés au Gabon

FNUAP, Ministère de la Famille, de la Protection de l'Enfance et de la Promotion de la Femme. Etude sur la deuxième partie du code civil gabonais sous le rapport de l'exigence d'égalité, 2007. Disponible <u>ici</u>.



Autres? A compléter